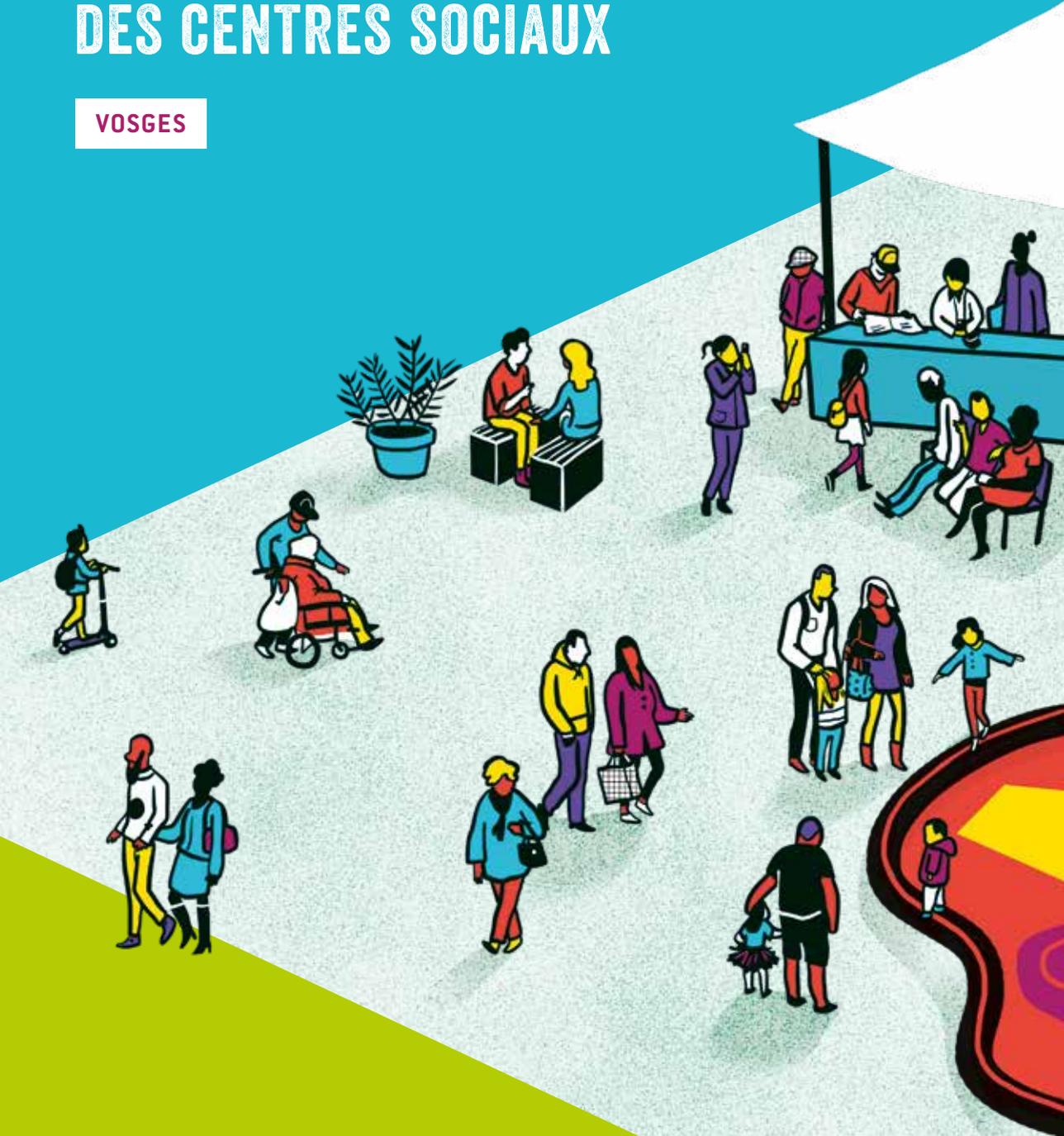


# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

VOSGES



---

## SOMMAIRE

---

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| ÉDITO                                      | 1  |
| CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL                 | 2  |
| CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES VOSGES       | 3  |
| REPÈRES CLÉS 2016                          | 4  |
| TERRITOIRE D'INTERVENTION                  | 5  |
| DES SERVICES ET DES ACTIONS POUR TOUS      | 6  |
| DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS | 9  |
| DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE             | 10 |
| DES MOYENS ET DES RESSOURCES               | 13 |
| PROJET SENACS                              | 16 |
| FICHE NATIONALE                            |    |

La circulaire de la Cnaf « Animation de la Vie Sociale » de juin 2016 réaffirme le soutien et l'accompagnement de la branche Famille en direction des centres sociaux et des espaces de vie sociale.

Lors d'une première étape, la Caf des Vosges a accompagné les centres sociaux du département dans une démarche d'observatoire des centres sociaux : SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) permet de connaître ce que sont et ce que font les centres sociaux. Il est non seulement un outil de communication mais aussi un outil de pilotage pour les structures.

Il permet d'apprécier la plus-value des centres sociaux sur un territoire d'intervention et vis-à-vis de la population.

En effet, les centres sociaux œuvrent dans une dynamique de développement social local. Depuis 2015, dans une période où les valeurs du « vivre ensemble » sont mises à mal, l'action des centres sociaux est plus que jamais importante. Au travers des actions de prévention, d'inclusion sociale, d'accompagnement ou de soutien à la parentalité, de citoyenneté et de laïcité, ils proposent un projet social au sein duquel les habitants occupent une place prépondérante notamment dans la prise d'initiatives. Une attention particulière est portée aux familles et aux publics fragilisés.

L'ensemble des centres sociaux vosgiens se sont mobilisés pour produire cette première brochure départementale, issue des données de l'année 2016. La saisie collective a amené beaucoup d'interconnaissance entre les centres et permis l'analyse commune des chiffres bruts. Cette brochure est donc :

- › le résultat de la mobilisation de chacun,
- › le produit d'une observation territoriale partagée,
- › l'image de la richesse des centres sociaux sur notre département et le reflet des potentiels des habitants.

Elle a ouvert une nouvelle étape dans le partenariat, en concrétisant un réseau des centres sociaux vosgiens qui devrait s'agrandir dans les années à venir avec les Etablissements de la vie sociale. L'animation d'un tel réseau sur le département s'inscrit dans le Schéma départemental de services aux familles (SDSF) signé en décembre 2016 pour la période 2017-2019.

Ces informations sont maintenant les vôtres et nous formons le souhait qu'elles permettent une meilleure connaissance mais aussi une reconnaissance des actions menées sur le territoire.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

**Mme KLOPP**

*Directrice de la Caf des Vosges*

**Mme COUPAS**

*Présidente du Conseil d'Administration de la Caf des Vosges*

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

**La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et la Fédération des centres sociaux (FCSF)** valorisent particulièrement le rôle des centres sociaux dans la vie des familles, des enfants et des jeunes.

**Un centre social est :**

- › Un équipement de quartier à vocation sociale et globale
- › Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle
- › Un lieu d'animation de la vie sociale
- › Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

## LES TEXTES FONDATEURS

**Pour la FCSF : extrait de la Charte Fédérale d'Angers de juin 2000**

*« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire ».*

**Pour la Caf : circulaire Animation de la Vie Sociale de juin 2012**

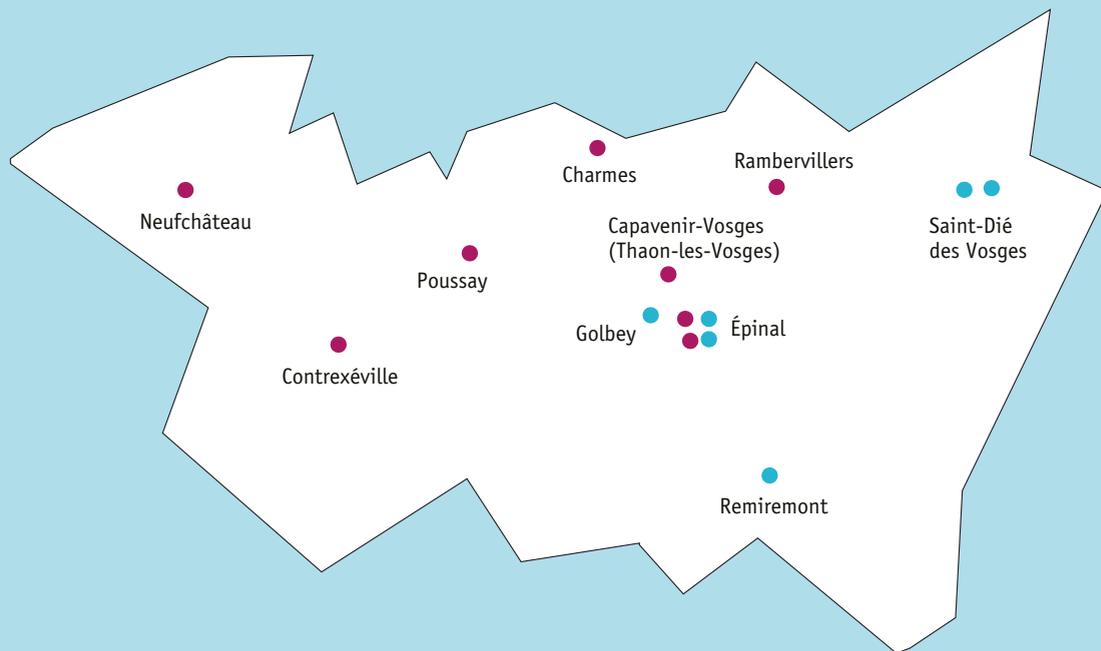
*« Les centres sociaux poursuivent trois finalités :*  
- *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes*  
- *Le développement de liens sociaux et la cohésion sociale du territoire*  
- *La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*  
*Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »*

## LES TROIS DIMENSIONS DU PROJET

- › **Activités – actions socio-éducatives et services**  
*Dimension individuelle*  
Adapter les services aux besoins des habitants.
- › **Accompagnement des projets**  
*Dimension collective*  
Recueillir les questions partagées pour construire des projets.
- › **Développement de la citoyenneté**  
*Dimension d'intérêt général*  
Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans la construction de réponses à leurs envies et à leurs besoins.



# CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES VOSGES



- Centres sociaux
- Centres sociaux implantés dans un quartier politique de la ville (QPV)

# REPÈRES CLÉS 2016

**14 centres sociaux dans les Vosges**  
au 31 décembre 2016



**7**  
en gestion  
associative



**6**  
en cogestion  
(Caf + ville + association)



**1**  
en gestion  
municipale

**43%** des centres sociaux  
sont fédérés soit aux Fédérations  
des MJC ou des Foyers Ruraux,  
soit à la Ligue de l'Enseignement.  
au 31 décembre 2016

**228 administrateurs**  
soit en moyenne un peu  
plus de **16 administrateurs**  
par centre social

**656 bénévoles réguliers  
ou occasionnels**

Soit  
**17 bénévoles réguliers et  
30 bénévoles occasionnels**  
en moyenne par centre social

**219 Équivalent temps plein  
(ETP)**

Soit  
**15,6 salariés ETP**  
en moyenne  
par centre social



**Budget moyen annuel d'un centre social :**

**788 074€** dans les Vosges



# TERRITOIRE D'INTERVENTION



**29%** des centres sociaux  
à dominante urbaine



**71%** des centres sociaux  
à dominante rurale

## **6 centres sociaux**

implantés dans un quartier politique de la ville : tous les quartiers prioritaires du département sont couverts par un centre social.

### **> 1 centre social**

implanté sur un territoire  
de **veille active**.

*Il s'agit de quartiers relevant  
précédemment de la politique  
de la ville et non inclus dans  
les nouveaux zonages.*

### **> 1 centre social**

implanté sur un territoire  
en **quartier vécu**.

*Le quartier "vécu" est celui où  
est pris en compte les usages des  
habitants des quartiers et les actions  
mises en œuvre à leur intention.*

### **Centre social L'arboré-sens Poussay**

Le 21 juin 2015, suite à l'agrément du conseil d'administration de la CAF des Vosges, le centre social L'Arboré-Sens naissait... sans bâtiment attiré et en milieu rural !

En effet, ce centre est multi-sites et s'appuie sur les équipements de 7 petites communes partenaires (Villers, Mazirot, Ambacourt, Poussay, Juvaincourt, Ramecourt et Puzieux) situées autour de Mirecourt.

Ce fonctionnement atypique répond à un besoin de proximité élaboré avec et au service de l'ensemble des habitants. Parmi les finalités à long terme du centre social, il en est une qui constitue la colonne vertébrale de son action : la recherche d'une meilleure qualité de vie dans les communes qui composent sa zone d'intervention.

# DES SERVICES ET DES ACTIONS POUR TOUS

L'ensemble des actions et services proposés par les centres sociaux sont ouverts à tous ; ce sont des lieux polyvalents où chacun peut trouver, initier, encadrer des activités et des services dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, de la famille, des seniors mais aussi sur des thématiques telles que la parentalité, le pouvoir d'agir des habitants/usagers, la citoyenneté, l'intergénérationnel, etc.



## SECTEUR PETITE ENFANCE : 0 – 3 ANS

**57%** des centres sociaux vosgiens interviennent dans le **champ de la petite enfance**. **983 enfants de 0 à 3 ans** y sont accueillis, soit **123 enfants en moyenne** par centre social.

### Type d'actions :

- › **7** Accueils collectifs de mineurs
- › **5** Lieux d'accueil enfants parents
- › **6** Haltes-garderies
- › **1** multi-accueil.

### Rencontres à petits pas – Centre social Lucie Aubrac – Saint-Dié-des-Vosges

Saint-Dié-des-Vosges compte trois structures d'accueil petite enfance: la halte-garderie du centre social de Saint-Roch, le groupe des 4-6 ans du centre social Lucie Aubrac et la Maison de l'enfance Françoise Dolto. Elles se rencontrent quatre fois dans l'année, pour une sortie culturelle, une animation dans une des trois structures, une sortie et une ballade en nature. Les objectifs visés sont de permettre aux parents, dont les jeunes enfants fréquentent des structures différentes, de se rencontrer et de s'impliquer dans la mise en place d'actions pour leur enfant. Tout en mutualisant les moyens d'actions des structures, ces rencontres provoquent le partage et la mise en commun des pratiques professionnelles autour de la prise en charge globale de l'enfant et donnent aux parents les moyens de s'investir.

## SECTEUR ENFANCE : 4 – 10 ANS

**93%** des centres sociaux vosgiens interviennent dans le **champ de l'enfance**. **4 212 enfants de 4 à 10 ans** y sont accueillis, soit **205 enfants en moyenne** par centre social.

### Type d'actions :

- › **13** Accueils collectifs de mineurs
- › **7** Nouvelles activités périscolaires
- › **12** Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
- › **7** Séjours
- › **6** Lieux d'accueil enfants-parents

### Intégration des gens du voyage – Centre social Arts et Loisirs – Thaon-les-Vosges

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, un accent particulier a été porté sur l'inclusion des familles du voyage. Au départ, ces familles considéraient le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) comme un mode de garde gratuit. Puis les parents ont trouvé dans la structure, des interlocuteurs qui leur ont permis de nouer les liens avec les enseignants de leurs enfants. Les enfants sont accueillis dans les mêmes conditions que les enfants du quartier d'implantation du centre social. La mixité du public, l'acceptation de la différence et le soutien à la parentalité sont autant d'objectifs atteints au travers de cette action.

# DES SERVICES ET DES ACTIONS POUR TOUS

## SECTEUR JEUNESSE : 11 – 14 ANS

**100%** des centres sociaux vosgiens proposent **des actions pour ce public.**

**625 enfants de 11 à 14 ans** y sont accueillis, soit une médiane de **37 jeunes** par centre social.

## SECTEUR JEUNESSE : 15 – 17 ANS

**93%** des centres sociaux vosgiens proposent des actions pour ce public.

**545 enfants de 15 à 17 ans** y sont accueillis, soit une médiane de **31 jeunes** par centre social.

Actions du secteur jeunesse les plus représentatives : accompagnement de projets initiés par les jeunes, activités culturelles, participation à des événements, départs en séjours.



## SECTEUR JEUNESSE : 16 – 25 ANS

**50%** des centres sociaux vosgiens proposent des actions pour ce public.

**264 enfants de 16 à 25 ans** y sont accueillis, soit une médiane de **15 jeunes** par centre social.

### Projet « vitrail »

#### Centre social Louise Michel – Golbey

Ouvert à un groupe de 10 adolescents de 13 à 16 ans issus du quartier prioritaire de la Politique de la Ville. Rencontre autour du vitrail d'art en plusieurs étapes : découverte de vitraux remarquables – Initiation aux techniques du vitrail aux côtés d'un maître verrier pendant une semaine en pension complète dans les locaux du Vieux Châtel – Réalisation d'une pièce installée sur la porte d'entrée de l'Annexe Louise Michel. Poursuite de l'action en 2018 avec les ados et leurs parents.

### Jeune en marche

#### Centre social de la Vierge – Épinal

Jeune en marche est un dispositif éducatif développé par le centre social au service de l'intégration sociale des jeunes. Il s'inscrit dans un objectif de prévention globale en direction des 14/18 ans résidant sur le quartier de la Vierge. Au travers de chantiers pédagogiques d'utilité collective visant à l'amélioration du cadre de vie, 45 jeunes, garçons et filles de 14 à 18 ans, ont la possibilité de réaliser un projet personnel et, à partir de 16 ans, de s'inscrire dans un parcours mobilité menant au passage du permis de conduire.

Les jeunes participant au dispositif doivent réaliser 100 ou 120 h annuelles de chantiers (entretien de sentiers et d'espaces verts, embellissement du quartier, rénovation d'entrées collectives, aides aux associations locales) accompagnées par un programme de formation obligatoire autour des thématiques de la santé et de la prévention.

# DES SERVICES ET DES ACTIONS POUR TOUS

## ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

**100%** des centres sociaux vosgiens proposent **des actions de soutien à la parentalité financées** essentiellement par la Caf des Vosges et le Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet commun.

### Fête du jeu – Centre social L'Entre-Rives Charmes

Tout au long de l'année, le centre social mène des actions parentalité. Le besoin de partager des moments conviviaux émerge régulièrement, d'où l'organisation d'une fête du jeu. De nombreuses animations favorisent le lien entre parents et enfants et font découvrir de nouveaux jeux à partager en famille. Cette action permet également de rassembler la population de la ville autour d'un projet festif et familial.

**85%** des centres sociaux vosgiens proposent **des actions d'accompagnement à la scolarité** pour les enfants et les jeunes scolarisés en classe primaire, collège voire lycée.

### CLAS au centre social – Remiremont

Le centre social met en œuvre depuis quelques années un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité avec deux axes d'interventions : la scolarité avec une aide à la méthodologie et aux apprentissages (en lien avec le programme de réussite éducative (PRE)) ; la parentalité autour des liens enfants/parents/écoles. Ainsi chaque soir de la semaine (sauf le mercredi), environ 80 enfants et adolescents peuvent, avec du personnel et des bénévoles qualifiés, travailler ensemble sur les difficultés rencontrées à l'école ou au collège. En 2016, les enfants et les animateurs ont monté un projet sur la prévention des addictions et un projet sur la lutte contre le racisme. Travail piloté par le coordinateur CLAS en lien avec la référente famille.



**42%** des centres sociaux vosgiens ont un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

### LAEP Am Stram Gram – Centre social Rambervillers

Le LAEP Am Stram Gram a ouvert ses portes il y a plusieurs années. La richesse de ses partenaires en fait sa particularité. Les parents avec leurs enfants en bas âge sont accueillis pour échanger, tant avec les accueillants qu'avec les autres parents. L'objectif est d'apporter un soutien à tous dans les premières étapes importantes de la vie des enfants et les questionnements qui en découlent.

**85%** des centres sociaux vosgiens mènent **des actions intergénérationnelles** afin de favoriser les échanges, et les transmissions de savoirs réciproques.

## ACTIONS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS



**64%** des centres sociaux mènent **des actions d'apprentissage du français** : français au quotidien, français langue étrangère (FLE), français langue d'intégration (FLI)... avec une moyenne de **64 apprenants par centre social**.

# DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

## LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Le « vivre ensemble – la citoyenneté – la mixité », « la participation des habitants/usagers » et « le soutien à la parentalité » figurent en tête des enjeux du territoire. Ils se traduisent aux travers de différentes actions :



|      |                                  |     |                      |
|------|----------------------------------|-----|----------------------|
| 100% | Lutte contre l'isolement         | 50% | Logement / habitat   |
| 100% | Lutte contre les discriminations | 50% | Handicap             |
| 93%  | Accès à la culture               | 43% | Transport / Mobilité |
| 64%  | Vieillesse et bien-vieillir      | 22% | Accès aux soins      |
| 57%  | Emploi / Insertion               |     |                      |

### Accueil du public en situation de handicap – Centre social Bitola/Chambeauvert – Épinal

Adultes et enfants en situation de handicap sont accueillis régulièrement au centre social. Une salariée référent handicap assure particulièrement l'accueil de ces enfants « autrement capables » au sein de la halte-garderie, de l'accueil collectif de mineurs ou encore dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Un protocole d'accueil a été mis en place avec les familles. Un partenariat fonctionne avec le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) de l'Association des Paralysés de France. La formation du personnel, l'adaptabilité des activités, le travail d'accompagnement des familles sont autant d'enjeux relevés par le centre social.



Ainsi, les centres sociaux participent au développement du **pouvoir d'agir des habitants**, à leur expression et à leur participation en leur permettant de faire l'expérience de la coopération autour de projets collectifs : fêtes de quartier, projets portés par les adolescents, actions de soutien à la parentalité.

### Rézoléo, réseau d'échanges réciproques de savoirs – Centre Léo Lagrange – Épinal

Depuis plusieurs années, le centre expérimente les échanges réciproques de savoirs avec ses publics sur des thèmes tels que l'alimentation, l'environnement, la scolarité, la culture, l'éducation... Les effets bénéfiques sont mesurables tant sur les parents que sur les enfants en termes de valorisation, de dynamisation, d'entraide et de confiance.

Chacun partage et découvre des savoirs (savoirs pratiques, manuels, de bricolage, intellectuels, ménagers, des expériences de vie...), qui résultent d'histoires personnelles, de cultures différentes, de parcours, d'apprentissages. C'est une chance et une richesse. « Nous sommes tous compétents, et nous pouvons tous apprendre les uns des autres. »

# DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

## PARTENARIAT



### L'accueil d'associations

**9 associations** accueillies en moyenne au sein des centres sociaux soit **125 au total** dans le département des Vosges.

Cet accueil va au-delà de la mise à disposition de locaux ou des services : les centres sociaux visent à faciliter les relations, à faire émerger des projets communs.

### Le lien avec d'autres partenaires

Le partenariat fait partie intégrante du fonctionnement des centres sociaux.

Les Caf et les collectivités locales sont les premiers partenaires institutionnels et financiers.

**79%** des centres **mènent des partenariats essentiels avec les acteurs locaux** ; ils consolident le travail de réseau et d'une vision de territoire.

D'autres formes de partenariats, davantage ciblés sur des actions spécifiques, se multiplient et se diversifient.

**35%** des centres sociaux sont **en lien avec des instances de démocratie participative**, notamment les **conseils citoyens** (5/14) et les **conseils de quartier** (2/14).

#### Je kiffe mon quartier – Centre social Denise Louis – Épinal

« Je kiffe mon quartier » a démarré en 2007 avec l'idée de décroïsonner les quartiers et de lever les clivages pour développer la cohésion sociale. Il s'agissait de travailler différemment, de « faire ensemble » au lieu de se mettre en compétition.

Après quelques réglages réglementaires et une organisation à trouver, « Je kiffe mon quartier » est donc né. Il permet aux structures sociales éducatives de se regrouper pour proposer une semaine d'activités aux enfants issus des différents quartiers de la commune (au sein des accueils collectifs de mineurs). Le projet pédagogique s'appuie sur la participation active des enfants, le partage et le décroïsonnement des quartiers. Les enfants sont répartis dans différentes équipes qui sillonnent la ville grâce à la construction de jeux de pistes et d'activités sportives et culturelles.

#### Ateliers Être et bien-être - Centre social la Toupie – Contrexéville

L'atelier Être et bien-être se déroule une fois par semaine durant 2 heures. Une conseillère en image suit le groupe en lien avec la référente famille. Les familles (essentiellement des femmes) peuvent ainsi suivre des séances de yoga, massage, réflexologie plantaire, fabrication de produits ménagers et cosmétiques naturels. Par ailleurs, des séances de coiffure esthétique ont été proposées aux familles, en partenariat avec une classe du Lycée des métiers, ainsi qu'une journée aux thermes de Contrexéville. Ce projet contribue à la mise en réseau et valorise les ressources du territoire grâce au partenariat avec l'office du tourisme, l'établissement thermal de la commune et le lycée professionnel régional.

# DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

---

## PARTICIPATION DES HABITANTS

*La dynamique participative constitue un principe fondateur et une des plus-values de l'animation de la vie sociale. La participation revêt différentes formes : de la présence à une activité à la prise de décisions sur le fonctionnement de la structure (lettre circulaire Cnaf – AVS - juin 2012).*

La lettre circulaire du 16 mars 2016 précise que « *la démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale.* »



---

**Les centres sociaux développent les capacités à prendre des initiatives, à s'engager bénévolement, à exercer des responsabilités associatives.**

---

### **Action Loisirs autonomes – Centre social les Charmilles – Neufchâteau**

Cette démarche participative des usagers du centre social est l'aboutissement des actions de soutien à la parentalité visant à la prise en charge responsable de leurs loisirs par les familles. Elle est à la fois solidaire et citoyenne car elle les implique dans l'élaboration de projets de loisirs pour d'autres habitants ; le groupe en a défini les critères d'inscription et le fonctionnement dans un règlement intérieur.

Cette action valorise le potentiel des acteurs bénévoles qui co-construisent, avec l'appui de la référente famille, les orientations et les demandes de subvention. Par contre, ils organisent seuls les activités, de la réservation et des inscriptions jusqu'à la réalisation de la sortie culturelle, sportive, environnementale ou créative.

# DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

## GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Les premiers centres sociaux créés dans le département des Vosges étaient en gestion directe par la Caf. À ce jour, la Caf des Vosges suit les recommandations nationales de transfert des gestions directes de ses équipements vers d'autres gestionnaires (commune et/ou association) et elle se focalise davantage sur un accompagnement technique et un soutien financier équitable auprès de tous les centres sociaux vosgiens.

*Au 31 décembre 2016*

**7 centres sociaux** en gestion associative

**6 centres sociaux** en cogestion  
(Caf + ville + association)

**1 centre social** en gestion municipale

**43% des centres sociaux** ont mis en place un comité d'usagers, un comité d'animation ou des commissions thématiques pour recueillir les attentes et besoins des usagers et évaluer les actions ou activités à développer en priorité.

## DES INSTANCES INVESTIES QUI SE RENOUVELLENT



**228 administrateurs**

soit une moyenne de **16 administrateurs** par centre social. Ils traduisent les besoins et les attentes de la population sur le territoire d'intervention.

**5 043 heures de bénévolat administrateurs**  
soit en moyenne **360 heures** par centre social.

**19 nouveaux administrateurs** en 2016, versus 15 administrateurs qui ont quitté leur fonction, soit une progression de **4 administrateurs**.

**Quel que soit le mode de gestion du centre social, les habitants ou usagers sont pleinement associés à la gouvernance.**

# DES MOYENS ET DES RESSOURCES



**237** bénévoles réguliers  
soit **17 en moyenne** par centre social

**419** bénévoles occasionnels

**21 282 heures de bénévolat** régulier  
soit **1 520 heures** en moyenne par structure

**8 454 heures de bénévolat occasionnel**  
soit **604 heures** en moyenne par structure

**29 736 heures totales**  
**de bénévolat**

**54%** des bénévoles ont suivi  
une formation en 2016 soit  
**8 en moyenne par structure.**

Pour les bénévoles, au-delà de l'accompagnement dans les actions au sein du centre social, la formation permet le développement de compétences ainsi qu'une reconnaissance et un moyen de promotion sociale.

## Français Langue d'Intégration FLI – Centre social Saint-Roch Saint-Dié-des-Vosges

Cette action consiste à accompagner des adultes dans la maîtrise de la langue française par un apprentissage personnalisé. Des groupes de niveaux sont constitués afin de « faire de la langue française leur langue première ». L'apprentissage privilégie l'oral en lien avec l'environnement quotidien des apprenants. Il se construit comme une langue d'immersion. Il comprend également l'apprentissage des usages et codes qui permettent l'intégration dans la société française. 22 bénévoles encadrent ces cours pour une centaine d'apprenants.

## BÉNÉVOLAT D'ACTIVITÉS : S'APPUYER SUR LEURS COMPÉTENCES

Bénévoles par tranche d'âge



|   |     |           |
|---|-----|-----------|
| ■ | 9%  | 12-17 ans |
| ■ | 10% | 18-26 ans |
| ■ | 44% | 26-60 ans |
| ■ | 37% | + 60 ans  |

## TYPES DE FORMATIONS

Pour les **administrateurs** :

- › *Laïcité et valeurs de la République*
- › *Gestion d'une association*
- › *Construire un projet social*

Pour les **bénévoles d'activités** :

- › *Accompagnement scolaire*
- › *Apprentissage du français*
- › *Lecture à haute voix*

# DES MOYENS ET DES RESSOURCES

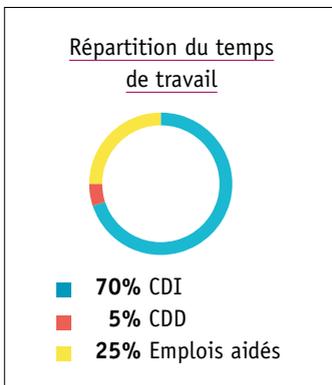
## RESSOURCES HUMAINES : LES ÉQUIPES SALARIÉES

**467 salariés** différents ont travaillé pour les centres sociaux en 2016

**219 ETP** en 2016

**33 salariés** en moyenne par structure

**16 ETP** en moyenne



> **70% des emplois** sont en CDI.

> **25% des emplois** sont en contrats aidés.

Tous les salariés sont tous accompagnés par **une formation** (qualifiante ou non) ainsi que par **une période de tutorat**.

La majorité du personnel d'animation des centres sociaux a débuté par un contrat aidé. Les centres sociaux ont un rôle réel et direct dans l'insertion professionnelle et dans le champ économique.

## RESSOURCES HUMAINES : LES ÉQUIPES SALARIÉES

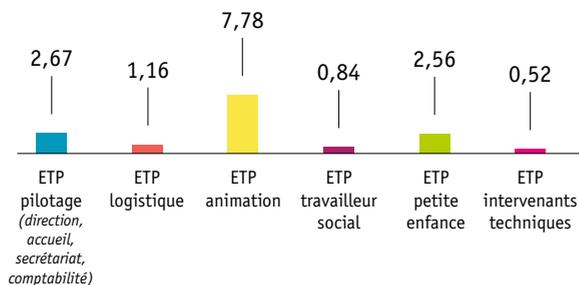
**72% des salariés** sont à temps partiel dont

> **38%** avec un temps de travail inférieur à 50%

## UN PERSONNEL FORMÉ

**41 formations** proposées en 2016 dont **12 qualifiantes** (CAFERUIS, BPJEPS, auxiliaire puéricultrice, CAP petite enfance).

## LES TYPES D'EMPLOIS (moyenne par centre social)



# DES MOYENS ET DES RESSOURCES

## BUDGET D'UN CENTRE SOCIAL

### Budget des Vosges



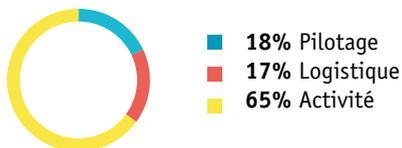
### Budget moyen :

**788 074€** dans les Vosges

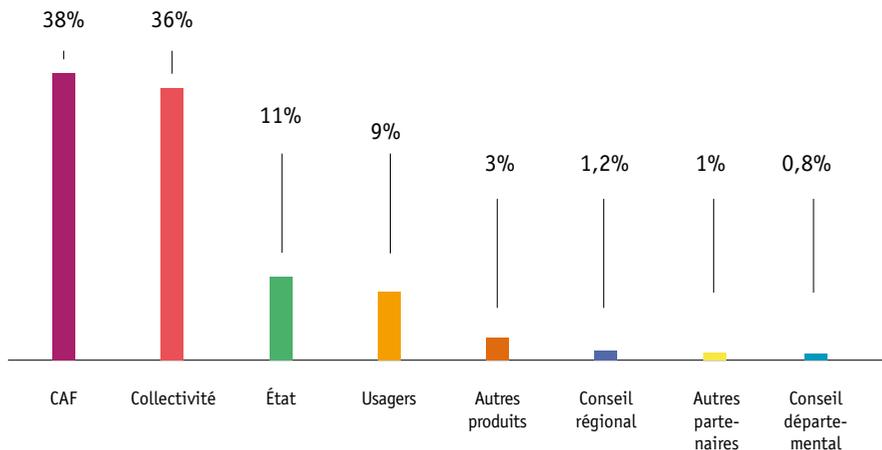
### Budget National



### La répartition des charges :



## RÉPARTITION DU FINANCEMENT



# PROJET SENACS

---

Le Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

site internet : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

## COORDONNÉES

### **Caisse d'Allocations Familiales des Vosges**

TSA 50586

88060 - Épinal Cedex 9

03 29 68 88 83

*Référente :*

**Mme BOUSILA Valérie**

Responsable Animation

de la Vie Sociale / Adolescents

[valerie.bousila@cafepinal.cnafmail.fr](mailto:valerie.bousila@cafepinal.cnafmail.fr)

# FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU  
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

## 2237

CENTRES SOCIAUX  
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



## ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

## 2065

CENTRES SOLLICITÉS

## 1850

ONT RÉPONDU  
À L'ENSEMBLE  
DE L'ENQUÊTE



**80%** CENTRES  
SOCIAUX URBAINS

**20%** CENTRES  
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**  
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES  
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**  
BÉNÉVOLES  
DANS LES INSTANCES DE  
GOVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



**SENACS** - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

